

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33 rue Bossuet, F 69006 LYON

Rédaction : R. ALLEMAND

CONSEIL D'ADMINISTRATION : mardi 9 mai

20 heures :

Réunion préliminaire du groupe de réflexion concernant l'avenir de notre société (recrutement...). Tous les membres intéressés sont cordialement invités.

20 h 30 :

Conseil.

Vote sur l'admission de :

(Le Président et le Secrétaire de la section choisie par le nouveau membre sont de fait les parrains du candidat).

M. LAFFONT Jean, 30 cours Félix Faure, 42000 Saint Etienne (*Entomologie*).

M. RIBÉRON Bruno, 72 rue Claude Debussy, 69780 Mions (*Entomologie*).

M. GENEST Lucien-Charles, 22 avenue Sainte Thérèse, 38700 Corenc Montfleury (*Entomologie*).

Questions diverses.

SCIENCES DE LA TERRE : jeudi 11 mai, à 20 h 30

Jean ARBAULT : Péripéties pour un tunnel.

Questions diverses.

Sortie :

Dimanche 28 mai : Vals près Le Puy. Recherche de zircons. Ceux qui possèdent une batée sont priés de l'apporter. Direction technique Franck MOLLON. Rendez-vous à 10 heures, place de l'Eglise à Vals, qui se trouve dans la banlieue SW du Puy. Déjeuner tiré des sacs.

ENTOMOLOGIE : jeudi 18 mai, à 20 h 30

J.-F. BOUCHER : Captures intéressantes de Scarabéides coprophages au Maroc.

M. SAVOUREY : Premier inventaire des Rhopalocères de Savoie.

Présentation d'insectes.

Questions diverses.

ENTRETIEN DES COLLECTIONS : Les mercredis 3 mai et 7 juin à 20 h 30.

BOTANIQUE : samedi 20 mai, à 16 heures

J. CARIÉ : Les plantes messicoles.
Questions diverses.

SEANCE DE DETERMINATION : 17 mai, à 20 h 30.

RANGEMENT DES HERBIERS : 24 mai, à 16 heures.

Sortie :

Samedi 4 et dimanche 5 juin : Auvergne. Direction technique M. E. GRENIER.
Solde à payer : 250 F avant le 20 mai.

MYCOLOGIE : lundi 22 mai, à 20 h 30

André BIDAUD : Systématique du genre *Cortinarius* (2^e partie).
Présentation de champignons.
Questions diverses.

Sortie :

Samedi 27 mai : Forêt de Saou et ses environs (Drôme). Rendez-vous à 9 heures sur la place du village de Saou.

JARDINS ALPINS : mardi 30 mai, à 20 h 30

A. GRIOT : Les Orchidées sauvages.
Projection de diapositives.
Questions diverses.

Visite de jardin :

Samedi 20 mai : M. DENNINGER, rendez-vous à 9 h 30, 380 route de Lozanne à Chazay-d'Azergues.

Sorties :

Samedi 27 mai : Canyon des Erges : rendez-vous devant l'église de la Chapelle-en-Vercors (Drôme) à 9 heures.

Samedi 17 et dimanche 18 juin : Environs du col de Menée : Inscriptions et arrhes (100 francs) à verser avant le 15 mai.

3 au 10 juillet : Urdos (Pyrénées occidentales) : Inscriptions et arrhes (250 francs) à verser avant le 15 mai.

Les versements se font au C.C.P. 337-78 N Lyon, Société Linnéenne de Lyon.

BIOLOGIE GENERALE, ANTHROPOLOGIE, ARCHEOLOGIE :

Pas de réunion en mai.

GROUPE DE ROANNE :

PROGRAMME

CONFÉRENCES :

Mardi 9 mai : Le cycle de l'uranium par C. CAGNARD.

Lundi 12 juin : Le voyage d'études agronomiques dans les îles Comores par M. JOUHET.

BIBLIOTHÈQUE :

Le deuxième lundi de chaque mois à 18 heures, salle n° 27, Centre Mendès-France.

SÉANCES MYCOLOGIQUES :

Le premier lundi de chaque mois à 18 h 30, salle n° 27, Centre Mendès-France.

SÉANCES ORNITHOLOGIQUES :

Le deuxième mercredi de chaque mois à 18 h 30, salle n° 27, Centre Mendès-France.

SORTIES :

13, 14 et 15 mai : Voyage en Touraine sous la direction de Mme BRÉGÈRE.

Dimanche 4 juin : Etudes des traces des glaciers du Rhône — Région de Lyon sous la direction du professeur ELOUARD.

Dimanche 25 juin : Voyage en Auvergne, vallée de Chauffe-four sous la direction de M. POPIER.

REGLEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

OUVERTURE :

— Le jour des séances des Sections, un quart d'heure avant la séance.

S'adresser au Bibliothécaire.

— Chaque mercredi (non férié) de 16 à 19 heures.

— Les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 16 à 18 heures.

Il n'y a pas de bibliothèque en juillet et août.

PRÊT :

1°) Seuls les membres de la Société Linnéenne, à jour de cotisation, peuvent emprunter les livres non réservés pour une durée de 1 mois (soit d'une séance à une autre).

2°) Une tolérance de 1 mois sera accordée aux membres qui n'auraient pu assister à la séance du mois suivant leur emprunt. Au delà de cette date les responsables de la Bibliothèque devront réclamer le retour immédiat des emprunts.

Les frais de rappel sont à la charge des emprunteurs.

3°) Tous les emprunts devront faire l'objet d'une fiche d'emprunt **contresignée par le responsable de la Bibliothèque** (= R.B.).

4°) L'accès aux rayons est sous le contrôle des R.B. qui doivent remettre en place les livres et revues en retour.

5°) Le nombre de livres autorisés à l'emprunt est de 2 (ou 2 années de revues ou 2 volumes reliés).

6°) Le renouvellement des emprunts pour une plus longue durée ou le prêt de livres « réservés » devra faire l'objet d'une demande écrite au Bibliothécaire.

7°) Les Emprunteurs devront remplacer les livres et revues perdus ou détériorés (reliures).